



ÉCHILLEUSES

ROG'INFOS

Juin 2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Place de l'église
45390 Echilleuses

Tél. : 02.38.33.60.09

commune.echilleuses@orange.fr

Lundi 10h/12h

Vendredi 16h/18h

CONSEIL MUNICIPAL

Septembre

SAMEDI DES ÉLUS

Septembre

SITE INTERNET

www.echilleuses.fr

EAU POTABLE VÉOLIA

0969 323 529

ASSAINISSEMENT AQUALIA

02 38 06 07 07

VÉOLIA

Passage balayeuse
Jeudi 26 juin 2025

URGENCE SICAP

Tel : 02 38 30 29 16

MÉDECIN

Sans médecin traitant
ou en son absence
Tel : 02 47 45 64 91

URGENCES

0 800 112 112

COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL AVRIL 2025

Budgets

Le conseil municipal a été consacré principalement aux budgets de la commune. Ils sont consultables à la mairie aux heures d'ouverture ou sur le site de la commune (echilleuses.fr – ma commune – le conseil municipal – comptes rendus)

Taux d'imposition 2025

La taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération, les locaux vacants depuis deux ans.

Transfert du budget assainissement au budget principal

Le Maire rappelle qu'à la suite du transfert de la compétence eau et assainissement à la CCPG, le budget annexe assainissement a été dissous au 31 décembre 2024. Il propose que les résultats du budget assainissement 2024 soient conservés en intégralité par la commune et ne soient pas reversés à la CCPG.

Les services de l'état ont fait remarquer qu'il serait illégal d'affecter une partie de cet excédent au profit des administrés, dans le but d'atténuer les augmentations à venir du prix de l'eau, comme le conseil l'avait prévu.

Le Maire propose que cette somme soit affectée en grande partie à des dépenses de voirie.

Approuvé à l'unanimité.

Divers

- Aménagement foncier Puiseaux, Desmots, Bromeilles, Orville.
- Explication sur l'impossibilité pour la commune d'aider financièrement les habitants à l'augmentation des tarifs de l'eau.
- Dossier vidéoprotection : le Maire propose de poursuivre le projet en option achat.
- Terrain en état d'abandon rue Sourde : envisager une procédure d'expropriation.
- Bornes arrachées : retour DDT

Bruno Hyais demande que la commune impose aux agriculteurs ayant supprimé les bornes, de les repositionner à leurs frais.



TRAVAUX RUE SOURDE

Lors d'une étude technique de la SICAP sur notre commune, il est ressorti que certains poteaux étaient vieillissants et fortement dégradés, notamment sur le secteur Rue Sourde et environs.

De plus, les relevés de la SICAP ont fait apparaître des pertes de puissance sur le réseau électrique de ce quartier. Après une concertation avec la SICAP et l'entreprise EIFFAGE en charge des travaux, il a été convenu d'enfouir les réseaux secteur Rue Sourde, Petite Rue Sourde, Rue de l'Échelle, Rue de Pékin et Passage Fortier.

L'enfouissement du réseau électrique est pris en charge par la SICAP, la partie télécommunication et éclairage public par la commune.

Lors de ce chantier nous avons pris l'initiative de recycler une grande partie des matériaux au profit de la mise en forme du Chemin du Souchon. Effectivement ce chemin de contournement permet aux agriculteurs et transporteurs qui desservent l'entreprise JAMMET de circuler en périphérie de la commune.

Pour ces travaux nous bénéficions de subventions :

- Du Département dans le cadre de l'appel à projet d'intérêt communal d'un montant de 25 422.00 €,
- Du SIERP pour l'éclairage public à hauteur de 8 000.00 €.

Une fois cette tranche d'éclairage public terminée, la commune sera totalement équipée en LED.



Afin de compléter ces aménagements nous avons été accompagnés par le Département au travers de la structure CAP LOIRET qui a réalisé une étude de cheminement sur l'ensemble de la commune.

Une partie de cette étude sera déployée au travers de la réalisation d'une zone de rencontre sur le périmètre des travaux d'enfouissement réalisés et sur le quartier Rue et Impasse de la Poterne.

Afin de valider le tracé de ces zones de rencontres, les élus se rendront directement sur le terrain pour vérifier la mise en application du projet proposé. Ce projet sera ensuite présenté aux riverains concernés avant mise en application.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Le cortège s'est formé devant la mairie pour se diriger ensuite vers le monument aux morts.

Sur place, Benjamin Pillavoine a lu le discours gouvernemental ; précédant la lecture des Rogants morts pour la France.

À la fin de la cérémonie, les personnes présentes se sont dirigées vers le préau de la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.



VISITE DE NOTRE DÉPUTÉ ANTHONY BROSSE

Lors des traditionnelles visites de sa circonscription, notre Député Anthony Brosse a rencontré une partie de l'équipe Municipale.

Ont été abordés avec lui différents sujets comme le transfert de la compétence « eau assainissement », l'aménagement foncier, les réductions de dotations des différents partenaires (État, Collectivités territoriales, ...).

Nous l'avons également interpellé sur l'isolement de notre collectivité face à des problématiques tel que les dépôts sauvages qui sont de plus en plus réguliers et dont la justice n'apporte pas toujours les sanctions espérées.

Le député doit revenir vers nous avec une procédure simplifiée telle qu'une sanction financière via le service de la trésorerie permettant de collecter une amende sans passer par le service pénal.



PÂQUES À LA LUDOTHÈQUE

Depuis quelques années maintenant nous nous retrouvons aux alentours de Pâques pour jouer, discuter et partager ensemble un moment de jeux et de convivialité. Cette année, cette parenthèse pleine d'échanges s'est déroulée le samedi 26 avril après midi avec une vingtaine de participants sous une météo des plus clémentes. Et comme chaque année la commune a offert des chocolats à tous les gourmands qui s'étaient inscrits.



SOIRÉE COUSCOUS

La soirée à thème proposée par Rog'ants Fêtes cette année était orientale avec le fameux couscous ! Une soixantaine de convives alléchée par l'invitation a pu se retrouver autour de ce plat rassembleur. Entre les habitués des soirées de Rog'ants Fêtes et les nouveaux, les conversations n'ont pas manqué et on peut déjà parier que les nouveaux vont devenir à leur tour des habitués pour notre grand plaisir ! On se donne donc rendez-vous l'année prochaine autour d'une délicieuse paëlla.



FÊTE DES VOISINS



Après avoir préparé la salle des fêtes pour accueillir "La fête des voisins", les membres de Rog'ants Fêtes espéraient que beaucoup d'habitants fassent la démarche de venir y participer. Leur souhait a été entendu !!! Et oui nous étions plus de cinquante à venir les bras et les sacs chargés de mets à faire découvrir aux autres. Quelle fierté de faire partie d'un village où on prend encore le temps de connaître ses voisins !

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

L'Assemblée Nationale a adopté la proposition de loi « visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales » et ce, dès 2026, pour les communes de moins de 1000 habitants, qui seront soumises au scrutin de liste paritaire et où il ne sera plus possible de choisir ses conseillers municipaux sur des listes concurrentes.



En raison des fortes chaleurs, le SITOMAP décale les collectes de l'après-midi, en fin de journée. Les habitants sont invités à sortir leurs bacs aux horaires habituels et de les rentrer quand ils seront collectés.

